



La Ville de Châteauguay désire pourvoir aux postes temporaires suivants :

**COORDONNATEUR-ADJOINT AU PROGRAMME ESTIVAL – ACTIV'ÉTÉ 2019  
(3 POSTES)**

**Période de travail:** 1 poste du ± 7 janvier au ± 30 décembre 2019  
1 poste du ± 18 mars au ± 15 septembre 2019  
1 poste du ± 8 avril au ± 14 juin 2019 (± 15 heures par semaine suivi d'un horaire de 32.50/heures par semaine du ± 17 juin au ± 6 septembre 2019)

**Taux horaire :** Conformément à la convention collective en vigueur débutant à 28.89 \$/Heure

**DESCRIPTION SOMMAIRE :**

Le titulaire effectue en fonction d'objectifs précis des tâches ayant trait à l'organisation et la coordination d'une partie des activités du programme estival élaborées par la Division responsable dudit programme.

**EXIGENCES :**

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir jumelé à une (1) année d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de formation et d'expérience directement reliées au poste, telles que la gestion des ressources humaines, l'éducation spécialisée et l'adaptation scolaire;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Flexibilité d'horaire au cours de certaines périodes;
- Bonne capacité d'organisation;
- Habileté à établir des relations interpersonnelles;
- Connaissance du loisir municipal et de la récréologie et de l'animation spécifique au milieu des camps de jours;
- Bonne connaissance de l'animation auprès d'une clientèle jeunesse;
- Bonne connaissance des progiciels en vigueur;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- Connaissance de la langue anglaise.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae et diplôme requis, **au plus tard le 6 décembre 2018, veuillez noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés:**

VILLE DE CHÂTEAUGUAY

[www.ville.chateauguay.qc.ca](http://www.ville.chateauguay.qc.ca) à la rubrique «Emplois»

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.